

L'Examen périodique universel : examen des droits humains de Chine en 2024 à l'ONU



Le 23 janvier 2024, le gouvernement chinois se soumettra à un examen majeur des droits humains aux Nations Unies (ONU), connu sous le nom d'« Examen périodique universel » (EPU). Cette synthèse explicative résume tout ce que vous devez savoir sur l'EPU de la Chine et son importance, et fournit des recommandations pour la participation des ONGs et des activistes, et pour les reportages des journalistes.

QU'EST-CE QUE L'EPU ?



L'[Examen périodique universel](#) (EPU) est un processus d'évaluation entre pairs sous les auspices du Conseil des droits de l'Homme des Nations Unies, dans le cadre duquel les États membres de l'ONU évaluent mutuellement leur bilan en matière de droits humains, leur respect de leurs obligations et engagements en matière de droits humains, et formulent des recommandations à l'État examiné. Il est :

- **Universel** : il garantit l'égalité de traitement en examinant l'ensemble des 193 États et tous les droits humains, quels que soient les traités ratifiés par l'État examiné.
- **Périodique** : chaque État est examiné environ tous les cinq ans. Le dernier examen de la Chine a eu lieu en novembre 2018.

POURQUOI LE 4ÈME EPU DE LA CHINE EST-IL IMPORTANT ?

En l'absence d'un débat au Conseil des droits de l'Homme de l'ONU sur la situation des droits humains en Chine, l'EPU sera un moment rare d'examen mondial de la crise des droits humains dans le pays :

- Il démontrera le **degré de préoccupation mondiale** concernant les violations des droits humains en Chine.
- Cela se déroulera **dans le contexte de graves violations des droits humains** perpétrées contre les Ouïghours, les Tibétains, les Hongkongais et les défenseurs chinois des droits humains, largement documentées depuis 2018 par des dizaines de rapporteurs spéciaux de l'ONU, cinq comités de l'ONU et le Haut-Commissaire des Nations Unies aux droits humains.
- Il exposera les **principaux défis en matière de droits humains auxquels la Chine est confrontée** : cela inclut les problèmes de longue date et ceux ayant émergé depuis 2018.
- Ce sera un **test de la volonté du gouvernement chinois** de reconnaître et de s'engager à relever ses défis urgents en matière de droits humains et, ce faisant, de coopérer de bonne foi avec l'ONU.

QUE SE PASSE-T-IL PENDANT L'EXAMEN DE L'EPU ?

Les États membres de l'ONU préparent leurs recommandations principalement sur la base d'informations provenant de l'ONU et de la société civile indépendante. Outre le dialogue avec les ONGs et les défenseurs des droits humains, trois documents de pré-session servent de base à l'EPU :

1. **Rapport national** : préparé par le gouvernement, dans lequel il met en évidence ce qu'il considère comme ses réalisations et ses défis.

- En principe, le gouvernement devrait le préparer en consultation avec la société civile ; dans la pratique, la Chine ne consulte pas la société civile indépendante et a mené des actes de représailles contre celles et ceux qui souhaitent le faire (voir 'Cao Shunli' ci-dessous).

2. **Rapport 'compilation de l'ONU'** : préparé par l'ONU, il compile et résume toute la documentation relative aux droits humains rédigée par les organes de l'ONU.

3. **Rapport de la 'société civile'** (dit rapport des 'parties prenantes') : également préparé par l'ONU, il compile et synthétise [tous les rapports](#) soumis par la société civile. La date limite pour les rapports des ONGs était le 18 juillet 2023.

Tous ces rapports ont été mis à disposition sur le [site Internet de l'ONU](#) le 21 décembre 2023. [Sur ce site](#), vous trouverez également les 'questions préalables' posées par les gouvernements avant l'examen, ainsi que la liste des 163 États inscrits pour l'EPU de la Chine.

Le **23 janvier 2024, de 9h00 à 12h30 CET**, la Chine sera examinée lors de ce que l'on appelle la 'session du Groupe de travail sur l'EPU' :

- ➔ Le gouvernement présentera ce qu'il considère comme ses progrès et ses axes d'amélioration depuis son dernier EPU en 2018.
- ➔ Tous les États qui le souhaitent pourront émettre des recommandations en fonction du temps disponible (généralement autour de 2 à 4) en fonction du nombre total d'inscrits : pour cet EPU, 163 pays sont inscrits, avec un temps de parole limité à 45 secondes.
- ➔ La session et les rapports sur les résultats sont facilités par un groupe de trois pays (la 'troïka'), sélectionnés au hasard et agissant de manière indépendante : la 'troïka' pour l'EPU de la Chine sera composée par l'Albanie, le Malawi et les Emirats Arabes Unis.

QUE S'EST-IL PASSÉ LORS DU DERNIER EPU DE LA CHINE EN NOVEMBRE 2018 ?



Source : WebTV de l'ONU

En novembre 2018, la Chine a procédé à son 3ème EPU quelques mois après qu'un [Comité de l'ONU](#) ait tiré la sonnette d'alarme sur l'existence de camps de détention de masse pour les Ouïghours et autres populations musulmanes. Au cours de l'EPU, la Chine a reçu 346 recommandations de 150 pays et en a accepté 284, dont beaucoup ont été notées de façon questionnable comme 'acceptées et déjà mises en œuvre'.

Celle qui occupait le poste de Haut-Commissaire des Nations Unies aux droits de l'Homme à ce moment-là, Michelle Bachelet, a souligné les domaines considérés prioritaires dans une [lettre](#) adressée au ministre des Affaires étrangères Wang Yi en avril 2019.

Malgré un taux d'acceptation apparemment élevé, la Chine a largement rejeté les recommandations sur :

- les droits des Ouïghours et des Tibétains
- la coopération avec l'ONU et l'accès sans restriction de l'ONU à toutes les régions du pays
- les disparitions forcées et les détentions arbitraires
- la peine de mort
- la ratification des traités internationaux.

La Chine a accepté – et s'est donc engagée à mettre en œuvre – les recommandations liées à l'impact de ses activités commerciales à l'étranger sur les droits humains, et aux droits LGBTI, malgré la [répression](#) ultérieure contre les groupes LGBTI.

Depuis 2018, la multiplication des violations des droits humains a été largement documentée par divers organes des Nations Unies

- Le [rapport de l'ONU sur le Xinjiang](#), qui conclut à la commission possible de crimes contre l'humanité contre les Ouïghours et autres populations musulmanes
- Le [comité de l'ONU sur des droits des femmes](#), qui a rendu compte, entre autres, des droits des femmes ouïghoures, tibétaines, de Hong Kong et de Chine continentale
- Plus de [100 lettres et communiqués de presse](#) d'experts indépendants des droits humains nommés par l'ONU (Rapporteurs spéciaux et Groupes de travail), sur la séparation des enfants et l'assimilation forcée des [Ouïghours](#) et des [Tibétains](#), la détention arbitraire systématique, [disparitions forcées sous « surveillance résidentielle dans un lieu désigné »](#) (RSDL), plus de 100 cas de défenseurs des droits humains et d'avocats ciblés en Chine continentale, et l'[abus par le gouvernement de la législation sur la sécurité nationale](#), entre autres problèmes
- Le [Comité des droits économiques, sociaux et culturels de l'ONU](#), qui a rendu compte, entre autres, des droits à l'éducation et à la langue des Tibétains et du travail forcé des Ouïghours
- Le [comité de l'ONU sur les des droits civils et politiques](#), qui a documenté la répression des droits humains à Hong Kong et l'imposition de la Loi sur la sécurité nationale de 2020
- Le [Comité pour l'élimination de la discrimination raciale de l'ONU](#), qui a publié une « décision urgente » historique pour protéger les droits des populations ouïghoures et musulmanes
- Le [Comité des droits des personnes handicapées de l'ONU](#)

Plus de 40 cas de [représailles contre des activistes](#) et des ONGs coopérant avec l'ONU, documentés par le Secrétaire-Général de l'ONU

La visite de l'ancienne Haut-Commissaire de l'ONU en Chine et ses [recommandations](#)

TOUTES CES RECOMMANDATIONS SONT COMPILÉES PAR ISHR [ICI](#) !

Malheureusement, le gouvernement chinois a **rejeté toutes ces conclusions**, les qualifiant de 'sans fondement' et d'ingérence dans les affaires intérieures, et a **attaqué les comités et les experts de l'ONU dans des déclarations publiques**. Les rapporteurs spéciaux de l'ONU **ont dit** qu'ils 'n'ont encore vu aucun signe de volonté politique pour répondre aux préoccupations soulevées'.

Chinese Mission Spokesperson Refutes the Smears by Certain Special Procedure Mandate Holders
2022-06-10 23:55

On June 10, Fionnuala Ní Aoláin, the Special Rapporteur on the promotion and protection of human rights and fundamental freedoms while countering terrorism, and a few other special procedure mandate holders of the Human Rights Council, acting as the political tool of anti-China forces, flagrantly violated the Code of Conduct and made vicious slanders against China, which China strongly condemns.

Ignoring China's tremendous human rights achievements, Ms. Aoláin and a few other mandate holders endorsed the lies and disinformation fabricated by western countries, including the United States, and anti-China forces. They abused their mandates and chose to collaborate with the United States in slandering China on the eve of the 50th session of the Human Rights Council, in a vain attempt to kidnap the Human Rights Council to serve the U.S. strategy of containing China, and to serve the interest of hegemony and power politics. They are promoting their private interests and fail to distinguish right and wrong. Their attempt to impose Western dogma on others and acts of wantonly politicizing and instrumentalizing human rights has seriously damaged the credibility of the Special Procedures.

Source : [Mission permanente de la Chine auprès de l'ONU à Genève](#)

Le gouvernement n'a pas publié de rapport 'intermédiaires' en 2022, mais plusieurs ONG [l'ont fait](#).

JE SUIS JOURNALISTE, QUE DOIS-JE PRENDRE EN COMPTE LORSQUE JE FAIS UN REPORTAGE SUR L'EPU DE LA CHINE ?

- L'EPU est un **processus politique**. Bien que ses résultats soient un bon indicateur des principaux défis en matière de droits humains dans le pays et du degré de préoccupation mondiale, les recommandations sont souvent basées sur les priorités de chaque gouvernement en matière de droits humains ou sur sa proximité politique avec le pays examiné. Il est courant que les alliés diplomatiques abusent de cette opportunité pour apporter un soutien public au pays ou même **formuler des recommandations spécifiques à la demande du pays soumis à l'examen**.
- Les **recommandations percutantes de l'EPU** sont celles qui reflètent les défis en matière de documentation impartiale de l'ONU et de la société civile, recommandant des actions spécifiques, concrètes et mesurables. Les recommandations de « continuer à... » sont le plus souvent une démonstration de soutien politique plutôt qu'une recommandation constructive.
- Le gouvernement chinois participe à l'EPU – comme le font tous les États – et accepte des recommandations sur la base de ses intérêts. Mais **cela ne signifie pas qu'il coopère de bonne foi avec le système des droits humains de l'ONU de façon générale**, et ne devrait pas éclipser son manque de mise en œuvre des recommandations des comités de l'ONU, son **rejet** et **attaques verbales** contre les rapporteurs spéciaux de l'ONU, son refus d'octroyer un accès sans entrave à l'ensemble du pays pour près d'une [vingtaine d'experts de l'ONU](#) et ses représailles contre les activistes qui coopèrent avec l'ONU.
- L'EPU est un processus important dans le système onusien des droits humains, mais ce n'est pas le seul. Compte tenu de sa nature intergouvernementale, il ne se substitue pas aux conclusions d'organes experts et impartiaux de l'ONU, et il ne doit pas non plus éluder **la nécessité d'une supervision internationale continue et d'une enquête approfondie** pour vérifier les allégations de graves violations des droits humains en Chine.
- **Consultez les 'questions préalables'** formellement posées par les gouvernements avant l'EPU et posez-les au gouvernement chinois s'il n'a pas encore répondu.
- **Examinez le rapport national et les engagements du gouvernement** au vu des [informations provenant des organes de l'ONU](#), interviewez ONGs et activistes à ce sujet et interrogez le gouvernement lorsque vous trouvez des incohérences.
- Demandez au gouvernement chinois comment il envisage de mettre en œuvre les recommandations acceptées, **comment il envisage de coopérer avec l'ONU pour ce faire** – y compris par un accès sans restriction à l'ensemble du territoire pour les experts de l'ONU – et pourquoi il a rejeté certaines recommandations.
- Demandez aux autres gouvernements comment ils envisagent de donner suite à nos recommandations, de manière bilatérale avec les autorités chinoises à l'ONU.

[CONTACTEZ ISHR POUR TOUTE QUESTION AVANT, PENDANT OU APRÈS L'EPU.](#)

Tenez compte des risques possibles lorsque vous collaborez avec des ONGs et des activistes pendant l'EPU de Chine, et prenez des mesures en conséquence. L'engagement [auprès de l'ONU a un coût pour la plupart des défenseurs des droits humains](#) : la Chine est, avec l'Arabie saoudite, le **deuxième pays le plus cité dans le rapport annuel du Secrétaire Général de l'ONU sur les représailles contre la société civile en raison de sa coopération avec l'ONU**.

Cao Shunli était une courageuse défenseuse des droits humains qui a mobilisé ses concitoyens pour faire pression sur le gouvernement afin qu'il consulte la société civile avant le deuxième EPU de Chine. Elle a été arrêtée en septembre 2013 avant de monter à bord de son avion pour Genève et est décédée des suites de mauvais traitements et du manque de soins médicaux adéquats pendant sa détention. Sa mort en détention reste l'un des cas les plus emblématiques de représailles contre les défenseurs des droits humains pour leur engagement auprès de l'ONU. Le gouvernement chinois a même **perturbé** une session du Conseil des droits de l'Homme pendant une heure et demie pour interrompre une minute de silence demandée par ISHR et d'autres ONGs une semaine après la mort de Cao Shunli en mars 2014. **Dix ans plus tard, rendons hommage à son combat et faisons écho à l'appel des experts de l'ONU en faveur d'une enquête sur sa mort !**

JE SUIS DÉFENSEUR DES DROITS HUMAINS, QUE PUIS-JE FAIRE AVANT ET PENDANT L'EPU DE LA CHINE LE 23 JANVIER ?

- **Suivez de près la session d'examen de l'EPU en ligne**, disponible en direct sur la [Web TV de l'ONU](#).
- **Alertez vos réseaux** et invitez d'autres personnes à suivre la session sur vos plateformes de réseaux sociaux.
- Si vous faites l'objet de **représailles** parce que vous avez participé ou simplement suivi l'EPU, contactez immédiatement ISHR par des canaux sûrs.
- **Approchez les journalistes** et les influenceurs des réseaux sociaux, informez-les sur l'EPU, encouragez-les à en parler et interviewez des ONGs et des activistes.
- Dans le cas probable où le gouvernement coupe ou ralentit la connexion au site web de l'ONU en Chine, **préparez des alternatives sûres** pour regarder la session de l'EPU.

QUE SE PASSE-T-IL APRÈS JANVIER 2024 ?

Le gouvernement examinera les recommandations qu'il a reçues et décidera celles qu'il s'engage à mettre en œuvre (en les **acceptant**) ou non (en les **rejetant**, ce que l'on appelle 'prendre note'). Lors de la session de **juin 2024** du Conseil des droits de l'Homme, la Chine aura l'occasion de fournir des informations complémentaires, et un nombre limité de gouvernements et d'ONGs pourront donner des déclarations. Le Conseil adoptera ensuite le rapport EPU de la Chine, composé des éléments suivants :

- Rapport du groupe de travail de l'EPU, résumant toutes les recommandations
- Addendum, énumérant les réponses du gouvernement à chaque recommandation

QUE SE PASSERA-T-IL DANS LES CINQ PROCHAINES ANNÉES ?

Le gouvernement chinois **est censé mettre en œuvre les recommandations acceptées** jusqu'à son prochain EPU en 2029. Le gouvernement est également encouragé par l'ONU à **prendre compte de l'état de mise en œuvre** à mi-parcours, en publiant un '[rapport intermédiaire](#)' ; pourtant, la Chine ne l'a jamais fait lors des examens précédents.

Vous pouvez jouer un rôle clé dans le suivi de l'examen de l'EPU. Vous pouvez :

- Suivre la réponse du gouvernement aux recommandations de l'EPU, et suivre **l'état de leur mise en œuvre**.
- **S'engager avec des gouvernements tiers** sur les moyens de donner suite aux recommandations qu'ils ont adressées à la Chine.
- Soumettre un **rapport 'intermédiaire'** en 2026-2027 pour évaluer l'état de mise en œuvre des recommandations.
- Continuer à **sensibiliser** vos communautés, la presse et le grand public à l'EPU, à ses résultats et aux engagements du gouvernement en matière de droits humains envers la communauté internationale.
- Coopérer avec d'autres organes de l'ONU chargés des droits humains pour répondre aux préoccupations de longue date et nouvelles préoccupations en matière de droits humains en Chine.